



21 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée salue le vote du Sénat en faveur de la l'achèvement de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône

Marie-Guite Dufay, Présidente de l'Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée et Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, a salué le vote du Sénat hier en faveur de l'inscription de la 2^{ème} phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône dans la Loi d'Orientation des Mobilités. Lors de la discussion du projet de loi en séance le Sénat a adopté les amendements portés par les Sénateurs Jean-François Longeot (Doubs) et Jérôme Durain (Saône-et-Loire) proposant de rajouter l'achèvement de la branche Est par la réalisation de sa 2^{ème} phase à la programmation des infrastructures de transport annexée à la loi.

« Je félicite le Sénat pour la rigueur et le sérieux de leur examen des arguments plaidant en faveur de l'inclusion de la 2^{ème} phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône dans le programme d'investissements prioritaires pour les dix prochaines années » indique Marie-Guite Dufay. « Le Sénat a reconnu que l'absence de ce projet hautement stratégique pour les relations entre le nord et le sud de la France et de l'Europe dans le programme d'investissements initialement prévu était difficilement compréhensible eu égard à son état d'avancement, à son utilité pour la collectivité, et aux engagements européens de la France. »

Lors de la discussion des amendements les Sénateurs ont rappelé les caractéristiques uniques du projet qui justifient son ajout à la liste des projets jugés prioritaires par l'Etat, notamment car la branche Est est déjà engagée et la réalisation de la 2^e phase est indispensable pour le plein rendement socio-économique du projet. Les Sénateurs ont également souligné la volonté des collectivités et de l'Europe de s'engager davantage dans le financement du projet de la 2^{ème} phase.

« Le vote du Sénat permet de rectifier les conclusions du rapport du Conseil d'orientation des infrastructures qui fait référence pour le programme d'investissements prévu par la loi d'orientation des mobilités. Ce rapport n'avait pas pris en compte le caractère déjà engagé du projet ainsi que les efforts menés pour réduire son coût et assurer sa rentabilité socio-économique. J'appelle le gouvernement à respecter l'avis du Sénat et à lancer, dès l'adoption de la loi, la mission de financement initialement prévue en 2012 dans la continuité de la 1^{ère} phase pour ce projet structurant pour nos territoires, pour la France et pour l'Europe » conclut Marie-Guite Dufay.

Contact presse :

Association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée
Tél. : 07 88 48 83 07, Courriel : secretariat@transeuropetgv.net